

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ANNEE 2024-2025

Pour vous inscrire, remplissez ce formulaire,
et renvoyer le par courrier ou mail à l'adresse en bas de page.

Tous les cours et ateliers ont lieu au 10 rue Duguay Trouin, 66000 Perpignan

ÉLÈVE

Nom :
Prénom :
Né(e) le :
Téléphone :
E-mail :
Adresse :

RESPONSABLE LÉGAL

Nom :
Prénom :
Téléphone :
E-mail :

Pour toute activité au sein de l'association l'adhésion est obligatoire : 30 €/élève pour l'année
Possibilité de mensualiser le règlement.

COURS PARTICULIERS : 50€ / HEURE

ATELIER COLLECTIF DE TECHNIQUE VOCALE ET DE CHANT CHORAL

Enfant à partir de 5 ans : 45 minutes / semaine le jeudi hors vacances scolaires de 17h15 à 18h. 470€ / AN
Adolescents et adultes : 1h30 toutes les deux semaines. 470€ / AN

ÉCOLE DES ARTS DE LA SCÈNE :

Maîtrise 700€ / AN (+ 3 stages de préparation aux spectacles pendant les vacances scolaires compris dans le prix)
Petite Maîtrise 600€ / AN (+ 3 stages de préparation aux spectacles pendant les vacances scolaires compris dans le prix)

Groupe Vocal Méditerranéen GRATUIT

CLASSE SOLISTE : sur inscription. Echauffement collectif puis travail individuel avec un.e pianiste sur un répertoire soliste. 30€ / séance

*** Les élèves non-imposables ou les parents d'élèves qui sont non-imposables bénéficient d'une réduction de 30% sur tous les ateliers collectifs (sur justificatif, avis de non-imposition des deux parents)**

Les élèves s'engagent pour toute l'année scolaire. Toute scolarité commencée est due pour l'année. Toutefois, en cas d'annulation pour raison exceptionnelle, le trimestre en cours reste dû. L'adhésion est non remboursable.

Inscription par courrier : les chèques sont à joindre au formulaire d'inscription.

Inscription par e-mail : paiement de l'adhésion et du montant du cours ou de la 1ère mensualité par virement bancaire.

Droit à l'image :

Je soussigné(e) - pour les mineurs le responsable légal - autorise l'association IRVEM, à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique les photographies, films et bandes son (ci-après «l'enregistrement») réalisés de moi/mon enfant mineur (rayez la mention inutile), dans le cadre publicitaire ou promotionnel de l'association. L'enregistrement pourra être reproduite en partie ou en totalité sur tout support (papier, internet, CD, etc.) et intégrée à tout autre matériel (affiche, carte de visite, publicité, édition, packaging, etc.) afférents à l'association. L'enregistrement pourra être exploitée dans le monde entier directement par l'association ou par des tiers exécutants une prestation avec ou pour l'association (webmaster, publicitaire, journaliste, etc.).

Il est entendu que l'association s'interdit expressément, une exploitation de l'enregistrement susceptible de porter atteinte à la vie privée de l'élève, et une diffusion sur tout support à caractère pornographique, xénophobe, violent ou illicite.

Nom, Prénom :

Signature :

Date :

Pour les mineurs : le responsable légal